

REVEILLON BORDELAIS

Du 29/12/2026 au 01/01/2027 (4 jours/3 nuits)

Section de Nevers-Moulins

Prix à partir de **1120 €** par personne

Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme

Inscriptions souhaitées avant le 31 mai 2026

Dans la limite des places disponibles

Venez célébrer le réveillon dans **le Bordelais** et profiter de la douceur du Sud-Ouest.

Vous découvrirez **Angoulême**, ville d'art et d'histoire, puis Arcachon, entre front de mer, architecture élégante et ambiance maritime. Bordeaux vous ouvrira ses portes avec une visite de la ville, de ses quais et de ses monuments emblématiques.

Sans oublier la Cité du Vin, lieu incontournable dédié à la culture viticole.

Enfin, **Le Relais de Margaux** vous concoctera un réveillon dont il a le secret.

Un programme festif et culturel pour célébrer le réveillon au cœur du Sud-Ouest.



JOUR 1 : mardi 29 décembre 2026 – NEVERS – ANGOULEME - MARGAUX

Rendez-vous au dépôt de l'entreprise Ludovic Thause Tourisme. Départ à 6h00 en autocar en direction de Margaux. **Possibilité de rejoindre le groupe à Angoulême.**

Déjeuner au restaurant à Angoulême.

L'après-midi, visite guidée sur le thème "La BD dans la ville". Après la visite, continuation en direction de Margaux.

Accueil et installation dans vos chambres à l'Hôtel Relais Margaux ****

Dîner et nuit à l'Hôtel.

JOUR 2 : mercredi 30 décembre 2026 – MARGAUX – BORDEAUX

Petit-déjeuner à votre hôtel puis départ en autocar à destination de Bordeaux.

Visite guidée au cours de laquelle vous découvrirez le cœur historique de la ville : Le Monument aux Girondins, le Grand Théâtre, l'église Notre-Dame, les hôtels particuliers du cours de l'Intendance et du cours du Chapeau Rouge, la place de la Bourse et le miroir d'eau, le vieux Bordeaux avec la place du Parlement, l'église St-Pierre, la place Camille Jullian et la Porte Cailhau.

Déjeuner au restaurant à Bordeaux

Après le déjeuner, visite avec audiophone interactif de la cité du vin. Lieu culturel unique au monde, la Cité du Vin est portée par la Fondation pour la culture et les civilisations du vin, fondation privée reconnue d'utilité publique, dont les missions sont de soutenir, valoriser et transmettre le patrimoine du vin. Après la visite, dégustation de vin au belvédère.

Retour à votre hôtel

Dîner et nuit

JOUR 3 : jeudi 31 décembre 2026 – MARGAUX - ARCACHON

Petit-déjeuner à votre hôtel puis départ en direction d'Arcachon. Rendez-vous sur le port de la Teste-de-Buch et rencontre avec un ostréiculteur qui vous fera visiter ses installations à terre et partagera la passion de son métier.

Déjeuner au restaurant à Arcachon

Après le déjeuner, vous avez rendez-vous avec votre guide pour une visite guidée pédestre de la Ville d'Hiver, une mosaïque de villas du Second Empire. Cette promenade guidée vous permettra de « remonter le temps » et de vous retrouver plongé dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, parmi des villas extravagantes, parfaitement entretenues ou restaurées et qui constituent un patrimoine architectural unique en France.

Retour à votre hôtel. **Réveillon musical** et nuit.

JOUR 4 : vendredi 1 janvier 2027 MARGAUX - NEVERS

Petit-déjeuner à votre hôtel puis départ à destination de Nevers.

Arrivée vers 19h00. Fin de nos services

Tarif par personne – Base chambre double à partager

Base 25 participants	1160€ / personne
Base 30 participants	1120€ / personne
Supplément chambre individuelle	150 €

Ces prix sont calculés à la date du 01/02/2026. Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du Monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

CE PRIX COMPREND :

L'acheminement de Nevers à Margaux (aller/retour) en autocar	Les prestations prévues au programme
L'hébergement en hôtel 4 **** avec accès libre au spa	Les visites mentionnées au programme
La pension complète du déjeuner du jour 1 au petit-déjeuner du jour 4	L'assurance assistance-rapatriement avec garanties covid
Les boissons aux repas	Un accompagnateur ATC au départ de Nevers
Le réveillon (1 bouteille pour 3, 2 coupes de champagne par personne, 1 boisson chaude) avec animation musicale	Les tickets de Tram pour se rendre à la Cité du Vin
	Les pourboires aux guides et chauffeur

CE PRIX NE COMPREND PAS :

Le déjeuner et le dîner du jour 4	l'inscription au voyage (3% par personne du prix total du voyage)
Le supplément chambre individuelle : 150€00	L'adhésion annuelle (35€ pour les cheminots, 40€ pour les autres catégories d'adhérents)
Les dépenses à caractère personnel	Les visites non prévues au programme
Les frais de dossier pour les non-cheminots (5€)	
L'assurance avec extension COVID couvrant l'annulation, les bagages, l'interruption de séjour, à souscrire lors de	

INFORMATIONS PRATIQUES :

Assurances :

ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle avec garanties Covid couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AREAS Dommages. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

Hébergement :

Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions

particulières de vente rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

Nombre de participants :

Vous serez rattaché à un groupe de 35 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 25 personnes.

Personne à mobilité réduite :

Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

REGLEMENT :

Acompte à l'inscription : 30% du montant total du voyage par personne.
Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou chèque.
Solde : 2 mois avant le départ, sans rappel de notre part.

Conditions particulières de ventes :

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

Pour ce séjour, les conditions d'annulation de l'hôtel Relais Margaux s'appliquent.

La retenue sera de :

- 5% jusqu'à 90 jours du départ
- 30% de 89 à 60 jours du départ
- 60% de 59 à 30 jours du départ
- 90% de 29 à 15 jours du départ
- 100% à moins de 15 jours du départ

Renseignements et inscriptions :

A notre permanence
Vauzelles - Hôtel du Nivernais –
14, rue Benoît Frachon,
Le jeudi de 14 h à 17h00

Sur demande par téléphone au 07 66 66 60 85

Internet : <https://www.atc-routesdumonde.com/relais/atc-nevers/>

Par mail : atc-neversmoulines@atc-routesdumonde.com

ATC Routes du Monde
Section de Nevers-Moulines- BP 04
58022 Nevers cedex

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352